

**VENTES DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ
AU CLIENT GM GNL
ET
IMPACT SUR LE PLAN
D'APPROVISIONNEMENT**

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION.....	3
1. PRÉVISION DE LA DEMANDE DE VENTES GNL	3
2. COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ.....	4
3. TRAITEMENT À LA CAUSE TARIFAIRE 2016.....	8
4. CONCLUSIONS RECHERCHÉES.....	9
ANNEXE	9

INTRODUCTION

1 Ce document a pour objectif de présenter la projection des ventes de gaz naturel liquéfié (GNL)
2 et son impact sur le plan d'approvisionnement 2016-2019.

3 La vente de GNL étant une activité non réglementée, le terme client GM GNL sera utilisé pour
4 représenter l'activité non réglementée. Ce document couvrira les éléments suivants :

- 5 1. Prévision des ventes GNL dans l'horizon du plan d'approvisionnement 2016-2019;
- 6 2. Impact sur la structure d'approvisionnement et évaluation des coûts du maintien de la
7 fiabilité;
- 8 3. Traitement dans les pièces de la Cause tarifaire 2016.

1. PRÉVISION DE LA DEMANDE DE VENTES GNL

9 Dans l'horizon du plan d'approvisionnement 2016 à 2019, les ventes de GNL prévues sont les
10 suivantes :

Tableau 1

Année financière	Type de service	Ventes de GNL (10 ³ m ³)		
		Hiver	Été	Total
(1) 2015-2016	(2) Interruptible	(3) 11 862	(4) 21 710	(5) 33 572
2016-2017	Continu	33 220	41 910	75 130
2017-2018	Continu	44 720	56 440	101 160
2018-2019	Continu	54 740	69 725	124 465

11 Le client GM GNL sera desservi par le distributeur pour le service de fourniture. Il est à noter que
12 la projection de volume prend en considération la mise en service d'un second train de
13 liquéfaction à l'usine LSR à compter de l'année financière 2016-2017.

2. COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ

1 Le développement du marché des ventes de GNL a un impact sur la quantité de GNL disponible
2 à l'usine LSR pour la clientèle de l'activité réglementée (daQ). Le tableau suivant présente la
3 projection de la capacité d'entreposage réservée par le client GM GNL pour l'horizon du plan
4 d'approvisionnement.

Tableau 2

Année financière	Capacité LSR réservée (10³m³)
2015-2016	1 654
2016-2017	4 709
2017-2018	6 269
2018-2019	7 619

5 Cette capacité réservée ne limite aucunement la capacité maximale de retrait de 5 749 10³m³/jour
6 disponible à l'usine LSR au bénéfice de la daQ.

7 Considérant le fait que la capacité d'entreposage à l'usine LSR dédiée à la daQ est réduite, des
8 capacités additionnelles de transport pourraient être requises afin de maintenir la sécurité
9 d'approvisionnement de la clientèle. Ces capacités additionnelles de transport sont définies
10 comme étant l'outil de maintien de la fiabilité.

11 Opérationnellement, tant que Gaz Métro ne pourra confirmer si la daQ a besoin de la totalité de
12 son volume utile, le client GM GNL procèdera par liquéfaction pour répondre à ses besoins ou
13 utilisera la capacité d'entreposage qui lui est réservée pour retirer le GNL requis et effectuera des
14 cycles de liquéfaction pour remplir à nouveau sa capacité réservée d'entreposage.

15 Si Gaz Métro juge que le risque d'un hiver extrême est passé, elle pourrait arrêter le processus
16 de cyclage sur l'hiver et reporter la liquéfaction sur les mois précédant le 1^{er} décembre suivant
17 afin de viser un niveau d'inventaire à 100 % à cette date. À cet effet, si l'arrêt du cyclage de l'usine
18 LSR en hiver est appliqué et que l'inventaire réservé à la daQ est utilisé pour effectuer des ventes
19 de GNL, une déclaration du directeur des approvisionnements gaziers de Gaz Métro sera

1 déposée à la Régie attestant de la fiabilité de l'approvisionnement de la daQ et ce, conformément
2 à la décision D-2012-171.

3 Si, au contraire, le risque d'une utilisation accrue de la daQ par rapport à la normale est envisagé,
4 la liquéfaction par le client GM GNL sera maintenue pour permettre à la daQ de disposer du
5 nombre de jours requis pour la liquéfaction de ses besoins jusqu'au 1^{er} décembre suivant. Cette
6 approche permet ainsi d'optimiser l'utilisation de l'usine sur la période de l'hiver et d'assurer à
7 chaque partie (activités réglementée et non réglementée) la pleine utilisation de l'usine en
8 fonction de leurs propres besoins. Cette approche est conforme à la décision D-2011-030 (p.12,
9 paragr. 42), dans laquelle la Régie demandait à Gaz Métro d'opérer l'usine LSR de façon à
10 minimiser le coût global.

11 Il est à noter que ce processus est présent principalement à l'année 2015-2016 étant donné que
12 toute la liquéfaction est effectuée en utilisant un seul liquéfacteur et que le niveau de réservation
13 d'entreposage ne permet pas de répondre à la totalité des ventes de GNL projetées de décembre
14 à mars. La mise en place du second liquéfacteur qui sera utilisé par le client GM GNL et le choix
15 d'un service de distribution continu feront en sorte que le client GM GNL sera en processus de
16 liquéfaction de façon presque continue sur la base annuelle.

17 Pour la planification du plan d'approvisionnement, un mode similaire a été considéré.

18 L'annexe 1 présente une comparaison des plans d'approvisionnement selon que l'usine LSR est
19 utilisée ou non pour répondre à la demande du client GM GNL et ce, pour les quatre années du
20 plan d'approvisionnement. Les éléments suivants sont considérés :

- 21 • les ventes de GNL projetées pour 2016-2019;
- 22 • les retraits de l'usine LSR pour répondre à ces ventes;
- 23 • la capacité d'entreposage de l'usine LSR réservée au client GM GNL pour chaque année,
24 incluant, le cas échéant, le cyclage de cette capacité sur la période de l'hiver;
- 25 • la possibilité de liquéfaction sur la période de l'hiver;
- 26 • la mise en fonction du liquéfacteur #2 à l'année financière 2016-2017; et
- 27 • la gestion globale des injections requises à l'usine LSR de façon à optimiser les coûts
28 reliés à la liquéfaction du gaz naturel.

1 Afin de capter uniquement l'impact de l'utilisation de l'usine LSR et de la réservation d'une
2 capacité d'entreposage par le client GM GNL pour évaluer l'outil de maintien de la fiabilité, le
3 scénario de comparaison considère la demande gazeuse du client GM GNL sous le service
4 régulier, comme toute autre demande. De plus, l'usine LSR est entièrement utilisée dans son rôle
5 traditionnel d'outil de pointe et ne sert pas à répondre à une demande de GNL. Les
6 approvisionnements reliés à la demande gazeuse du client GM GNL ne font donc pas partie de
7 l'outil de maintien de la fiabilité.

8 Dans le cadre de la phase 2 de la Cause tarifaire 2015, la Régie a approuvé avec la décision
9 D-2015-012, la méthodologie de calcul de l'outil de maintien qui comporte 3 cas de figure :

- 10 1. lorsque la daQ possède dans son plan d'approvisionnement un surplus de capacité à
11 l'usine LSR, cette capacité peut être cédée en partie ou en totalité au client GM GNL au
12 taux moyen de l'entreposage de l'usine afin d'optimiser l'ensemble des outils de la daQ.
13 Aucun outil de maintien n'est nécessaire dans ce cas;
- 14 2. lorsque la daQ doit utiliser dans son plan d'approvisionnement l'ensemble de la capacité
15 de l'usine LSR, alors un outil assurant une sécurité d'approvisionnement équivalente au
16 besoin d'entreposage doit être contracté et ce, à la charge du client GM GNL. Dans ce
17 cas, comme la daQ détient les outils pour répondre à la demande comme s'il n'y avait pas
18 de client GM GNL, alors la daQ assume en totalité les coûts d'entreposage de l'usine LSR
19 et le client GM GNL assume en totalité le coût de l'équivalence du besoin d'entreposage
20 (outil de maintien de fiabilité); et
- 21 3. lorsque la daQ possède dans son plan d'approvisionnement un surplus de capacité qui
22 ne couvre qu'en partie les besoins du client GM GNL, alors le client GM GNL utilise, au
23 taux moyen de l'entreposage de l'usine, la portion qui peut être cédée. Pour le solde de
24 la capacité réservée par le client GM GNL, il doit contracter un outil assurant une sécurité
25 d'approvisionnement équivalente et en assumer les coûts.

26 L'évaluation de la capacité restante à l'usine LSR au 31 mars, considérant les conditions
27 climatiques observées à l'hiver extrême, permet d'établir dans quelle situation la daQ se retrouve
28 pour chacune des années de l'horizon du plan. Le tableau suivant présente les niveaux
29 d'inventaire au 31 mars pour les quatre années du plan d'approvisionnement :

Tableau 3

Année financière	Inventaire daQ à l'usine LSR au 31 mars en hiver extrême	
	Scénario sans réservation à LSR (10 ³ m ³)	Scénario avec réservation à LSR (10 ³ m ³)
(1)	(2)	(3)
2015-2016	46 090	44 594
2016-2017	42 391	37 743
2017-2018	43 764	37 495
2018-2019	44 212	36 593

1 Les résultats du scénario sans réservation de capacité à l'usine LSR par le client GM GNL, sous
 2 les conditions climatiques de l'hiver extrême, démontrent que la daQ possède dans son plan
 3 d'approvisionnement un surplus de capacité à l'usine LSR. Cette situation est équivalente au cas
 4 de figure 1 et ce, sur l'horizon du plan. Ainsi, les niveaux visés de capacité réservée par le
 5 client GM GNL (présentés au tableau 2) peuvent être acceptées au taux moyen de l'entreposage
 6 de l'usine; aucun outil de maintien de capacité n'est exigé au client GM GNL dans l'horizon du
 7 plan d'approvisionnement.

8 Afin de compléter l'information, l'évaluation des besoins d'approvisionnement sous les deux
 9 scénarios, l'outil de maintien, ainsi que la capacité d'entreposage réservée qui sera utilisée pour
 10 établir les coûts d'utilisation reliée à la fonction entreposage, sont présentés dans le tableau
 11 suivant.

Tableau 4

	Scénario sans réservation à LSR	Scénario avec réservation à LSR	Outil de maintien de fiabilité	Capacité d'entreposage réservée *
	10 ³ m ³ /jour (1)	10 ³ m ³ /jour (2)	10 ³ m ³ /jour (3)	10 ⁶ m ³ (4)
Année 2015-2016				
Demande continue en journée de pointe	32 851	32 851		
Besoins pour hiver extrême	30 660	32 680		
Outil d'approvisionnement requis	32 851	32 851	0	1 654
Année 2016-2017				
Demande continue en journée de pointe	34 905	34 905		
Besoins pour hiver extrême	33 122	33 233		
Outil d'approvisionnement requis	34 905	34 905	0	4 709
Année 2017-2018				
Demande continue en journée de pointe	36 476	36 476		
Besoins pour hiver extrême	34 474	34 598		
Outil d'approvisionnement requis	36 476	36 476	0	6 269
Année 2018-2019				
Demande continue en journée de pointe	38 276	38 276		
Besoins pour hiver extrême	36 143	36 231		
Outil d'approvisionnement requis	38 276	38 276	0	7 619

3. TRAITEMENT À LA CAUSE TARIFAIRE 2016

- 1 Le plan d'approvisionnement 2016-2019, présenté à la pièce Gaz Métro-103, Document 1 est
- 2 établi en intégrant les besoins reliés aux ventes de GNL, la réduction de la capacité d'entreposage
- 3 de l'usine LSR réservée à la clientèle de la daQ et l'impact, le cas échéant, sur les besoins
- 4 d'approvisionnement.
- 5 La structure d'approvisionnement ainsi établie pour l'année financière 2016 est considérée dans
- 6 l'évaluation des coûts de service et du revenu additionnel requis présentés dans la pièce
- 7 « Établissement des coûts pour les ventes de gaz naturel liquéfié », Gaz Métro-109,
- 8 Document 19, de la présente cause.

4. CONCLUSIONS RECHERCHÉES

Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte des projections de ventes de gaz naturel liquéfié, et de leur impact sur le plan d’approvisionnement gazier 2016-2019.

Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte qu’aucun outil de maintien de la fiabilité n’est requis dans l’horizon du plan d’approvisionnement 2016-2019 et que le client GM GNL se verra facturer les coûts d’utilisation de l’usine LSR reliés à la fonction entreposage, au taux moyen, pour la capacité qu’il aura réservée.

ANNEXE

Annexe 1 : Plan d’approvisionnement 2016-2019 – Comparaison avec ou sans utilisation de l’usine LSR pour le client GM GNL

ANNEXE 1 - PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2016-2019 - Comparaison avec ou sans réservation à l'usine LSR pour le client GM GNL

	Demande sans réservation à LSR				Demande avec réservation à LSR				Variation			
	2016 <small>(10⁶m³)</small> <small>(1)</small>	2017 <small>(10⁶m³)</small> <small>(2)</small>	2018 <small>(10⁶m³)</small> <small>(3)</small>	2019 <small>(10⁶m³)</small> <small>(4)</small>	2016 <small>(10⁶m³)</small> <small>(5)</small>	2017 <small>(10⁶m³)</small> <small>(6)</small>	2018 <small>(10⁶m³)</small> <small>(7)</small>	2019 <small>(10⁶m³)</small> <small>(8)</small>	2016 <small>(10⁶m³)</small> <small>(9)</small>	2017 <small>(10⁶m³)</small> <small>(10)</small>	2018 <small>(10⁶m³)</small> <small>(11)</small>	2019 <small>(10⁶m³)</small> <small>(12)</small>
DEMANDE												
1 Continue	5 075	5 394	5 900	6 321	5 075	5 319	5 799	6 196	0	-75	-101	-124
2 Interruptible	404	376	374	374	371	376	374	374	-34	0	0	0
3 Client biogaz en réseau dédié	27	27	27	27	27	27	27	27	0	0	0	0
4 Gaz d'appoint concurrence	8	14	14	14	8	14	14	14	0	0	0	0
5 <i>Sous-Total Demande</i>	5 515	5 811	6 315	6 736	5 481	5 736	6 214	6 611	-34	-75	-101	-124
6 Gaz perdu, usage de la compagnie et autre	215	170	172	175	215	170	172	175	0	0	0	0
7 Ventes GNL	0	0	0	0	34	75	101	124	34	75	101	124
8 SOUS-TOTAL AVANT INJECTION	5 729	5 981	6 487	6 911	5 729	5 981	6 487	6 911	0	0	0	0
INVENTAIRES INJECTIONS												
9 Union Gas	316	319	319	319	319	318	319	319	3	0	0	0
10 LSR	22	10	17	18	54	90	123	144	33	80	106	126
11 Pointe-du-Lac	11	15	13	11	11	16	13	11	0	1	0	0
12 Saint-Flavien	120	120	120	120	120	120	120	120	0	0	0	0
13 SOUS-TOTAL INJECTIONS & ÉCHANGES	469	464	469	468	505	544	575	594	36	80	107	126
14 TOTAL DE LA DEMANDE	6 199	6 445	6 955	7 380	6 234	6 525	7 062	7 505	36	80	106	126
APPROVISIONNEMENT												
15 FTLH Empress - GMI	3 497	1 080	822	819	3 497	1 080	822	819	0	0	0	0
16 Cessions d'optimisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17 Transport par échange (EMP - GMI)	670	48	3	0	670	48	3	0	0	0	0	0
18 Transport fourni par les clients	97	107	449	800	97	107	449	800	0	0	0	0
19 Gaz d'appoint	8	14	14	14	8	14	14	14	0	0	0	0
20 <i>Sous-Total Transports</i>	4 272	1 249	1 288	1 633	4 272	1 249	1 288	1 633	0	0	0	0
21 FT non utilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Cessions / ventes de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Achats dans le territoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
24 Achats à Empress-compression	130	37	28	28	130	37	28	28	0	0	0	0
25 Achats à Dawn (GR)	988	1 393	1 455	1 507	986	1 399	1 469	1 519	-2	6	13	12
26 Achats à Dawn (AD)	311	3 257	3 682	3 712	311	3 251	3 665	3 693	0	-7	-16	-19
27 Biogaz	27	27	27	27	27	27	27	27	0	0	0	0
28 SOUS-TOTAL TRANSPORT	5 728	5 964	6 479	6 906	5 726	5 962	6 477	6 900	-2	-1	-3	-6
INVENTAIRES RETRAITS												
29 Union gas	316	319	319	319	319	318	319	319	3	0	0	0
30 LSR	11	11	11	11	47	93	120	144	36	82	109	132
31 Pointe-du-Lac	11	15	12	10	11	15	12	10	0	1	0	0
32 Saint-Flavien	120	120	120	120	120	120	120	120	0	0	0	0
33 SOUS-TOTAL RETRAITS & ÉCHANGES	459	465	463	461	498	547	572	593	39	82	109	132
34 TOTAL APPROVISIONNEMENT	6 187	6 429	6 942	7 367	6 225	6 510	7 049	7 493	37	81	106	126
35 INTERRUPTIONS BRUTES	-12	-16	-13	-12	-10	-16	-13	-12	2	1	0	0
36 NIVEAU D'INVENTAIRE DAQ AU 31 MARS - HIVER EXTRÊME	46	42	44	44	45	38	37	37	-1	-5	-6	-8
37 MAINTIEN DE LA FIABILITÉ												
38 Capacité additionnelle (10 ³ m ³ /jour)					0	0	0					
39 Capacité additionnelle déc-mars (10 ³ m ³)					0	0	0					
40 Coût unitaire (¢/m ³)					n/a	n/a	n/a					
41 Coût de maintien de la fiabilité (000 \$)					n/a	n/a	n/a					